



Guide des parents

Ce guide contient tous les renseignements importants qui permettront à votre enfant de passer un été des plus agréables au camp de jour de la Municipalité de Saint-Dominique.

Chers parents,

Nous désirons tout d'abord vous souhaiter la bienvenue et vous remercier de l'intérêt porté pour le programme d'activités estivales de Saint-Dominique. Le présent document vous apportera des précisions importantes concernant le fonctionnement du camp de jour 2019 qui se déroulera au Pavillon des loisirs. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour tout renseignement supplémentaire.



Pour nous joindre:

Camp de la Municipalité se tiendra au Pavillon des loisirs 548 rue St-Dominique à St-Dominique

Mélissa 'Sundae' *Coordonnatrice du camp de jour*

Pavillon des loisirs :450 778-1072

Fanny St-Jean *Coordonnatrice des loisirs* 450 774-9939 # 226

loisirs@st-dominique.ca

Pour connaître les activités spéciales, les heures des sorties consulter notre site internet : www.st-dominique.ca

Les inscriptions du 1er mai au 30 mai 2019



*****Inscription et paiement en ligne seulement *****

<https://mon.accesscite.net/54060/fr-ca/>

Procédure d'inscription

Pour créer un compte:

Cliquez sur l'onglet "créer un compte" et remplir les informations demandées.

Suite à la création de votre compte, un courriel sera envoyé pour confirmer son activation.

Important: il y aura un délai de 24 à 48 h (jours ouvrables) avant l'activation de votre dossier.

Si vous avez déjà un compte, vous pouvez faire l'inscription de votre enfant dès le 1er mai.

Pour les inscriptions après le 30 mai, un frais de 50\$ sera appliqué automatiquement sur votre facture.



L'inscription de votre enfant doit être réglé en totalité la semaine avant le camp (au plus tard le jeudi à 11 h (AM)). Si cela n'est pas respecté, l'enfant ne pourra pas participer au camp de jour.

Mission

Favoriser le développement social, moteur et cognitif des jeunes de 5 à 12 ans en leur permettant, dans un cadre sécuritaire, structuré et stimulant, de participer à des activités sportives et socioculturelles variées et dynamiques. Le tout à l'intérieur d'une expérience de groupe visant le respect de soi, des autres et de l'environnement et ce dans un contexte de vacances.



Objectifs

Permettre à l'enfant de vivre une expérience où la joie, l'amusement et la fête caractérisent l'ambiance des vacances.

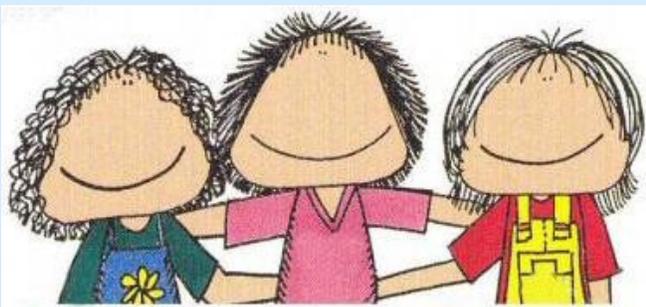
Permettre à l'enfant d'être stimulé par l'acquisition de connaissance dans diverses activités.

Permettre à l'enfant de développer des aspects de la vie de groupe tel que l'esprit sportif et la coopération.

Permettre à l'enfant de découvrir de nouvelles activités.

Sensibiliser l'enfant à la pratique de loisir sécuritaire.

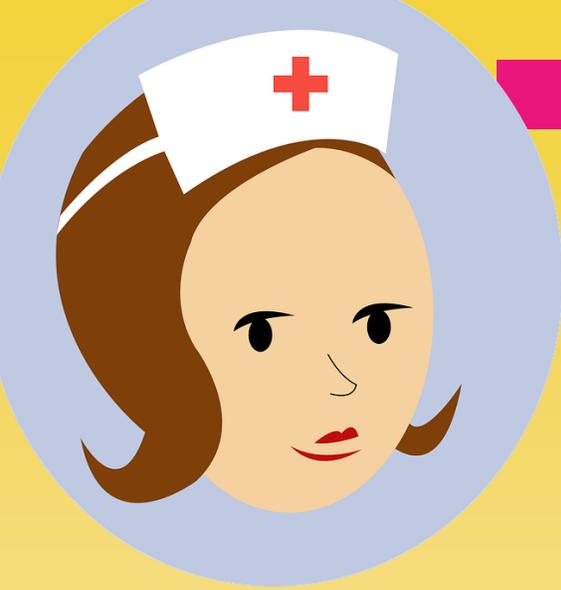
Contribuer au développement de la personnalité de l'enfant.



Développer chez l'enfant la connaissance et le respect de soi, son autonomie, l'esprit d'équipe, le respect d'autrui et de l'environnement dans une atmosphère de confiance et de paix.

PETIT RAPPEL: L'OBJECTIF DU CAMP DE JOUR EST:

D'animer les jeunes dans un environnement sécuritaire



Médicaments

Tel que spécifié lors de l'inscription, nous vous rappelons que pour la sécurité de votre enfant et pour tous ceux qui fréquentent le camp de jour, **aucun médicament** ne sera administré au camp de jour. Certaines exceptions s'appliquent (par exemple, *l'Épipen* et pompes pour l'asthme). Dans ces cas, vous devez remplir le formulaire 'Consentement pour l'administration de médicament'.

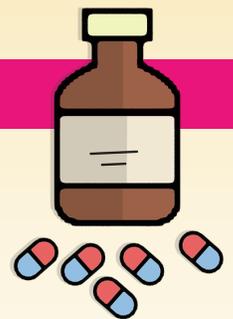
Épipen

Un enfant ayant des allergies nécessitant l'utilisation d'un EpiPen doit l'avoir en tout temps sur lui. Advenant un oubli, l'enfant ne pourra intégrer le groupe, et ce, même si une sortie est prévue à l'horaire. Dans ce cas, l'animateur communiquera avec le parent et celui-ci devra venir porter l'EpiPen dans un court délai. Si le parent est dans l'impossibilité de se déplacer, une autre personne devra venir chercher l'enfant. Il est donc conseillé de bien sensibiliser l'enfant à l'importance de toujours l'avoir avec lui.

Maladie

Si votre enfant est malade, il devra rester à la maison pour la période nécessaire à son rétablissement. Il pourra revenir lorsqu'il sera capable de participer et être fonctionnel pour les activités de son groupe. N'oubliez pas de nous aviser de toute absence au 450 778-1072.

Tout enfant dont l'état de santé est affecté par un ou plusieurs symptômes importants (température, diarrhée, vomissements ou autres) ne pourra être au camp de jour. Un membre de l'équipe peut retourner un enfant à la maison s'il juge qu'il est incapable de participer normalement aux activités de la journée. Les parents doivent prévenir immédiatement l'équipe de coordination lorsque l'enfant ou un membre de la famille contracte une maladie contagieuse ou un parasite (ex. poux). Un billet médical signifiant que le retour de l'enfant est sans danger de contagion pourrait être exigé.



Horaire du camp

6 h 30 à 9 h / Service de garde

9 h à 9 h 30 / Rassemblement et présences

9 h 30 à 10 h 30 / Activité I

10 h 30 à 10 h 45 / Pause-détente

10 h 45 à 11 h 45 / Activité II

11 h 45 à 12 h / Rassemblement

12 h à 13 h / Dîner

13 h à 13 h 30 / Rassemblement et présences

13 h 30 à 14 h 30 / Activité III

14 h 30 à 14 h 45 / Pause-détente

14 h 45 à 15 h 45 / Activité IV

15 h 45 à 16 h / Rassemblement

16 h à 18 h / Service de garde



Journée de la sortie

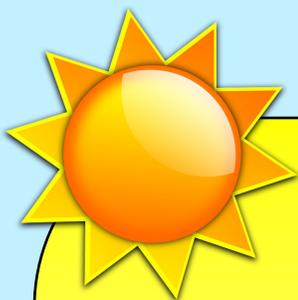
(Horaire variable selon la destination)

Surveillez l'heure du départ et d'arrivée sur notre site

* **Horaire régulier** pour ceux qui restent
au Pavillon des loisirs

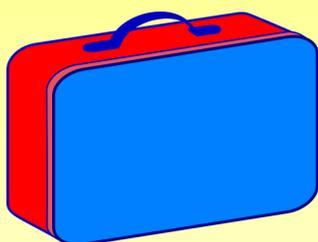


Quoi mettre dans le sac de votre enfant?



Crème solaire: Cet été nous ne fournissons pas la crème solaire, c'est votre responsabilité de la mettre dans le sac de votre enfant.

- Maillot de bain,
- Chapeau,
- Sandales,
- Serviette de plage,
- Bouteille d'eau,



-Lunch : Légumes, fruits, breuvage, dessert, lunch complet et nutritif avec un sachet réfrigérant

*****minimum 2 collations *****

- Vêtement de rechange** : On joue, on bricole, on court... il est donc possible que les vêtements de vos enfants se salissent, se perdent ou se brisent.



Les objets provenant de la maison sont acceptés au service de garde du matin et du soir et à condition qu'ils soient sécuritaires. En dehors du service de garde, les objets doivent être rangés et non utilisés. Nous ne serons aucunement responsables des objets brisés, perdus ou volés.

Nous ne sommes pas responsables des objets brisés, perdus ou volés, par contre les objets retrouvés seront placés dans une boîte dans le bureau de la coordonnatrice du camp de jour. Nous conserverons les objets jusqu'au 15 septembre. Après cette date, les objets perdus seront triés et donnés à des organismes communautaires.

Bien identifier tous les effets personnels de vos enfants.

Fonctionnement pour les collations

Cet été encore, nous inviterons tous les amis âgés à déposer leur collation de l'avant-midi dans un bac identifié au nom de son animateur situé dans le réfrigérateur. En après-midi, nous inviterons les amis à refaire la même démarche pour sa collation de fin de journée. Nous souhaitons éviter ainsi les grands rassemblements d'enfants autour du réfrigérateur, la multiplication de l'ouverture et de la fermeture des portes, les doigts coincés et la perte d'énergie de l'électroménager! Nous tenons à vous rappeler d'envoyer **au moins** deux collations par jour aux enfants. Ils bougent beaucoup au camp de jour et plusieurs ont faim!!



Dîner collectif (optionnel)

Les inscriptions seront le Mardi de 16 h à 18 h.

Cet été encore, tous les vendredis un dîner thématique sera organisé. Un repas complet sera offert aux enfants pour 5 \$ (argent comptant seulement).

Afin de faciliter l'organisation vous devez faire l'inscription de votre enfant le mardi de 16 h à 18 h directement auprès de la responsable du service de garde. Aucune inscription ne sera prise le reste de la semaine.

Vous pourrez choisir et payer tous les repas du vendredi dès le début du camp de jour. Merci de votre collaboration ! Le menu sera disponible en début de semaine sur notre site Internet et sur le babillard du camp.



Contrôle des présences



Un contrôle des présences sera effectué au cours de l'été, plusieurs fois par jour.

Vous pouvez nous aviser par écrit, par téléphone ou directement auprès d'un animateur pour nous prévenir de l'absence de votre enfant. Nous avons un répondeur qui vous permettra de laisser un message à cet effet (450 778 -1072).

Vous devez également nous aviser si votre enfant est autorisé à arriver ou quitter seul le Pavillon. C'est votre responsabilité de vous assurer qu'il se rend bien au Pavillon le matin et/ou le midi et qu'il est bien arrivé à la maison en fin de journée.

Nous ne ferons aucun suivi téléphonique le matin ou après le dîner, si votre enfant n'est pas présent sur le terrain des loisirs.

Nous vous demanderons de signer la feuille de départ lorsque vous venez chercher votre enfant (après 16 h).

Notre équipe

Notre équipe dynamique compte une dizaine d'animateurs étudiants qui planifient les activités en fonction des besoins des enfants, réalisent les activités dans un climat harmonieux favorisant la participation et assurent la sécurité des enfants.

Tous les membres possèdent une formation en secourisme d'urgence et la formation DAFA (diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur afin de veiller sur la sécurité de vos jeunes. L'équipe 2019 regroupe des étudiants aux talents et intérêts variés afin de répondre le mieux aux intérêts de nos campeurs.

Nouvelle coordonnatrice!!!

C'est notre animatrice en chef de l'été dernier Mélissa "Sundae" qui prendra le relais cet été en tant que coordonnatrice. Il sera possible de la rejoindre au 450-778-1072 tout au long de l'été ou au bureau 450-774-9939 poste 226. Assistée de la coordonnatrice des Loisirs, Mélissa aura comme tâches de planifier le programme de camps de jour, d'encadrer l'équipe d'animation.

Aide-Animateur!!!

Le programme d'aide-animateurs bénévoles donne une formation aux adolescents de 13, 14 et 15 ans pour devenir animateur. Ils seront donc sur le terrain et vous aurez la chance de les rencontrer. Ils participeront à l'organisation des activités en coopération avec l'équipe d'animation.

Sorties 2019

Sorties et Fête de fin d'été

27 juin (jeudi) : Funtropolis et film 4D

3 juillet (mercredi) Équitation 1001

10 juillet (mercredi) École cirque de Châteauguay

17 juillet (mercredi) Centre plein air Estacade

7 août (mercredi) Espace 81

16 août (vendredi) Fête de fin d'été



20\$ / sortie

Un supplément est à déboursier lors de chacune des sorties ou activités spéciales. Le tarif comprend (si applicable) les frais de transport, d'accompagnement et d'admission aux différents sites et activités. Les enfants doivent apporter un lunch froid (argent de poche non permis). Il y aura des activités au Pavillon si votre enfant ne participe pas à la sortie et à l'activité spéciale.

Notes : Les places sont limitées dans l'autobus. Un minimum de personnes est requis pour que la sortie ait lieu.

Renseignez-vous rapidement auprès de la coordonnatrice pour savoir si des places sont disponibles si vous ne les avez pas réservées lors des inscriptions.

Les inscriptions et les paiements se font par Internet directement sur votre portail citoyen.

Le chandail est obligatoire pour les sorties, vous pouvez vous le procurer au coût de 10 \$ en ligne.

Afin de préserver les couleurs du chandail, nous vous recommandons de le laver à l'envers et d'éviter la sècheuse.

Contrôle des plaintes

Le service des loisirs souhaite vous offrir le meilleur service possible.

Si vous voulez formuler une plainte ou nous faire part d'une situation qui vous apparaît problématique ou dangereuse, nous vous invitons à remplir le formulaire se trouvant sur notre site (sur la plateforme interactive en ligne). Cela vous permettra d'avoir l'état de votre demande en direct. Un suivi sera fait par le service des loisirs dans un délai raisonnable. Vous pouvez communiquer en tout temps avec le service des loisirs 450-774-9939 poste 226 ou par courriel loisirs@st-dominique.ca



Afin d'assurer un suivi, nous vous demandons de communiquer directement avec le service des loisirs et non avec les employés saisonniers du camp.

Merci de votre compréhension.

Les réseaux sociaux

Pour une question de respect, de crédibilité et de confiance, merci de considérer les informations suivantes avant de publier des propos haineux sur le travail des employés saisonniers du camp de jour.

Maintenant avec les réseaux sociaux il est facile de se plaindre à grande échelle sur une problématique observée. Nous vous invitons à nous faire part de vos inquiétudes avant de l'afficher sur Internet. Prenez note que toutes les demandes émises aux services des loisirs seront analysées. Nous vous rappelons également que les employés du camp de jour sont des étudiants saisonniers, parfois même des mineurs. Ils font du mieux qu'ils peuvent pour faire vivre un bel été à vos enfants. Tous les animateurs et accompagnateurs du camp de jour de notre municipalité recevront cet été la formation certifiée DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) et un certificat de premiers-soins. Ces formations obligatoires ont pour but de rendre leurs pratiques plus sécuritaires et de les aider à prendre de l'expérience sur le marché du travail.

Dates importantes 2019

Inscription au camp de jour: Du 1er au 30 mai

Journée d'accueil : Semaine 1 : Mardi le 25 juin

Dodo au camp pour les 5-8 ans : Semaine 4 : Jeudi le 18 juillet

Dodo au camp pour les 9-12 ans : Semaine 7 : Jeudi le 8 août

Spectacle de fin d'été : Semaine 8 : Jeudi le 15 août

Fête de fin d'été : Semaine 8 : Vendredi le 16 août

Bon été !

